Author's Image Licence d'Utilisation de l'Utilisateur Finale

La présente licence d'utilisation a pour objet de définir l'étendue des droits et des obligations qui sont conférés par Author's Image à l'Acheteur de ce CD-ROM ou DVD. On entend par Acheteur, toute personne physique ou morale qui aura fait l'acquisition pour son propre usage du présent CD-ROM ou DVD.

Author's Image accorde, à tout Acheteur, une licence d'utilisation du CD-ROM ou DVD vendu avec son emballage et contenant des images photographiques, et ce, sous la condition expresse du parfait respect des termes et conditions stipulés à la présente licence.

Préalablement à l'utilisation du présent CD-ROM ou DVD l'Acheteur doit prendre connaissance de l'intégralité des stipulations de cette licence.

Toute utilisation de ce CD-ROM ou DVD par l'Acheteur implique, de façon irrévocable, qu'il ai comprit, souscrit et accepté l'intégralité des termes et conditions mentionnées à la présente licence.

AUTHOR'S IMAGE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LA PRÉSENTE LICENCE EN CAS DE NÉCESSITÉ, SANS PRÉAVIS ET SANS QU'IL SOIT NÉCESSAIRE D'EN AVERTIR L'ACHETEUR.

CE DERNIER DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA DERNIÈRE VERSION DE LA LICENCE SUR LE SITE HTTP://WWW.AUTHORSIMAGE.FR

1 - Etendue de la licence

- * L'Acheteur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle sur le présent CD-ROM ou DVD ni sur les œuvres photographiques qui y sont contenues. Il ne jouit que d'une licence d'utilisation accordée selon les termes de la présente licence.
- * S'il s'agit d'une personne physique, l'Acheteur est seul habilité à utiliser ce CD-ROM ou DVD et est seul titulaire à ce titre de la présente licence. La licence qui lui est conférée est personnelle. Il est donc interdit à l'Acheteur d'en transmettre le bénéfice à un tiers.
- * Si l'Acheteur est une personne morale, la présente licence s'impose à tous ses membres, ses salariés ou ses préposés. Il est donc interdit à l'Acheteur d'en transmettre le bénéfice à un tiers extérieur aux membres de son organisation ou à un de ses membres pour son usage personnel en dehors du cadre des activités de l'Acheteur.

2 - Droits d'utilisation conférés à l'Acheteur

Au titre de la présente licence, l'Acheteur est autorisé par Author's Image à :

* reproduire les photographies contenues dans le CD-ROM ou DVD sur tout support de son choix qu'il soit papier ou assimilé, bois ou assimilé, plastique ou assimilé, tissu ou assimilé, cuir ou assimilé, verre ou assimilé électronique, numérique ou optonumérique (CD-ROM, DVD, bases de données, etc.) vidéogramme (spots TV,

clips vidéo et vidéogramme de toute nature, films d'entreprise, films publicitaires, habillage de chaînes de télévision, etc.), à fin d'information (articles de magazine, de journaux, sites web, etc.), d'illustration (ouvrages, brochures, encyclopédies, catalogues, calendriers, cartes postales, emballages, vêtements ou accessoires, sites web, etc.) de promotion (annonces presse, brochures, plaquettes, cartes de visite, calendriers publicitaires, emballages et conditionnements, produits de merchandising sites web, etc.), et de publicité (publicité par voie de presse, PLV, sites web).

* représenter à fin d'information, d'illustration, de promotion et de publicité les photographies contenues dans le CD-ROM ou DVD par tout moyen de son choix, que ce soit par présentation au public, projection publique et transmission ou télédiffusion dans tout lieu public ou privé par tout procédé de télécommunication d'images, de documents, de données et de messages de toutes natures, * faire une copie de sauvegarde du CD-ROM ou DVD.

Au titre de la présente licence, il est strictement interdit à l'Acheteur de :

- * reproduire ou décompiler tout ou partie du CD-ROM ou DVD ainsi que les notices explicatives en vue de sa cession ou sa location à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux,
- * procéder à la création d'œuvres contraires aux bonnes mœurs, injurieuses, diffamatoires ou portant atteinte à l'honneur et la réputation d'autrui à partir des photographies contenues dans le CD-ROM ou DVD,
- * utiliser les photographies contenues dans le CD-ROM ou DVD pour la création d'un produit concurrent ou pour la promotion d'un produit concurrent aux produits et services d'Author's Image,
- * utiliser les photographies représentant des personnes, des biens ou des entités identifiables d'une manière qui pourrait suggérer un quelconque lien ou association avec n'importe quel produit, marque ou service,
- * de recadrer ou faire recadrer une photographie représentant des personnes physiques de telle manière de les rendre identifiables.

l'Acheteur est informé que de tels actes l'exposeraient à des poursuites judiciaires.

3 - Limitation de responsabilité

* L'Acheteur prend l'entière responsabilité des utilisations qu'il fera des photographies contenues dans ce CD-ROM ou DVD et qui nécessiteraient des autorisations particulières de tiers, en raison de droits de propriété intellectuelle sur les biens photographiés ou en raison de droits de la personnalité qui pourraient êtres revendiqués et qui sont expressément exclus de la présente licence. Cette licence ne concède aucune autorisation de reproduction concernant les personnages, bâtiments, monuments, marques, logos, ouvrages d'art, œuvres artistiques, plastiques représentées ou tout sujet photographié nécessitant une autorisation de reproduction de la part de son propriétaire, ou des ayants droits.
* Il appartient à l'utilisateur de se mettre en relation avec les titulaires de ces droits

* Il appartient à l'utilisateur de se mettre en relation avec les titulaires de ces droits pour négocier les autorisations nécessaires à l'utilisation des photographies, en fonction de l'exploitation souhaitée.

Seules les autorisations de reproduction données par écrit, par Author's Image,

impliqueraient sa responsabilité.

* En conséquence, Author's Image, ses photographes ou ses distributeurs ne pourront en aucun cas être tenu responsable pour l'utilisation d'une photographie contenue dans le CD-ROM ou DVD qui constituerait une atteinte quelconque aux droits de la personnalité ou de la propriété de tiers.

De fait, vous garantissez Author's Image et ses auteurs contre toute action qui pourrait être engagé dans le cas d'autorisation de reproduction qui n'aurait pas été stipulé par écrit par Author's Image

Dans tous les cas, la responsabilité de Author's Image ne pourra excéder le montant de la facture de cession de la présente licence.

LA PRÉSENTE LICENCE EXCLUE TOUTE CESSION DE DROIT DE REPRODUCTION AUTRE QUE LES DROITS D'AUTEURS PHOTOGRAPHIQUES.

- * Respect du droit moral des photographes
- Les photographies sont des œuvres de l'esprit sur lesquelles les photographes disposent de droits moraux incessibles et imprescriptibles. En particulier le droit positif interdit la publication d'une œuvre photographique sans que le nom de son auteur soit indiqué.
- * En conséquence, l'Acheteur doit mentionner, par tout moyen approprié, le nom du ou des artistes dont il utilisera les images et de telle manière que toute personne puisse identifier clairement l'auteur de chacune des oeuvres utilisées. La citation sera sous la forme :
- © « Nom de l'Auteur » / AuthorsImage.com
- * Author's Image ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour l'utilisation d'une photographie contenue dans le CD-ROM ou DVD en violation des droits moraux de son auteur. De plus, il est rappelé à l'Acheteur qu'une telle violation l'exposerait à des poursuites judiciaires.
- * Rappel:

Les bâtiments et monuments architecturaux sont protégés par le droit d'auteur - articles L.111-1 à L.132-33 du Code de la propriété intellectuelle - et par le droit à l'image et à la propriété - articles 9 et 544 du Code civil.

Les œuvres, les objets sont protégés par le droit d'auteur - articles L.111-1 à L.132-33 du Code de la propriété intellectuelle - et par le droit des dessins et modèles - articles L.511-1 à L.521 - 4 du Code de la propriété intellectuelle.

Les marques sont protégées par les articles L.711-1 à L.716-6 du Code de la propriété intellectuelle.

Pour plus d'informations consultez :

En France

ADAGP: Sté des auteurs dans les arts graphiques et plastiques

11 rue Berryer – 75008 PARIS France"

www.adagp.fr

SDI: Sté de l'image

38, rue du Fbg St-Jacques 75014 PARIS

INPI : Institunational de la propriété Industrielle.

26 bis, rue de Saint Pétersbourg

75800 Paris cedex 08

www.inpi.fr

Pour l'internationnal

OMPI - Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle www.wipo.int

4 - Durée

* Cette licence d'utilisation est accordée à l'Acheteur pour une durée indéterminée, tant que celui-ci demeurera en possession du CD-ROM ou DVD et de sa notice contenue dans leur emballage d'origine.

5 – JUSTIFICATIFS DE PARUTION

- * Dans le cas d'utilisation des images dans une publication imprimée, vous vous engagez à faire parvenir, gratuitement, à Author's Image, et à vos frais, deux (2) copies des pages reproduisant les images dont vous avez acquis la licence d'utilisation et ceci dans une période de soixante (60) jours.
- * Dans le cas d'autres reproductions, vous vous engagez à nous faire parvenir les justificatifs de parutions sur simple demande de notre part.

6 - Garanties

- * Author's Image garantit la bonne qualité et le bon fonctionnement de son CD-ROM ou DVD pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'acquisition.
- * En cas de découverte d'une malfaçon ou d'un défaut de fabrication, Author's Image s'engage à remplacer le CD-ROM ou DVD défectueux gratuitement après que l'Acheteur l'ai renvoyé à Author's Image à l'adresse mentionnée sur le site Internet.

7 - Limitation de garantie et de responsabilité

- * Sous réserve des garanties prévues à l'article précédent, le CD-ROM ou DVD est fourni tel quel et pour la configuration recommandée dans la notice et sur l'emballage. En conséquence, l'Acheteur assume seul les risques liés aux résultats et performances de ce CD-ROM ou DVD.
- * Author's Image ne sera en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects subis par l'Acheteur du fait d'une mauvaise utilisation de ce CD-ROM ou DVD.

8 - Loi applicable et attribution de compétence

* Le présent contrat est régi par la loi française à l'exclusion de tout autre.

POUR TOUTE CONTESTATION POUVANT S'ELEVER AU SUJET DE LA FORMATION, DE L'INTERPRETATION OU DE L'EXECUTION DU PRESENT CONTRAT, LES PARTIES FONT ATTRIBUTION DE COMPETENCE AUX TRIBUNAUX DE LONDRES (ROYAUMME UNI). QUI SERONT SEULS COMPETENT NONOBSTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPELS EN

GARANTIE, ET CE MEME EN CAS DE REFERE.

Pour plus d'information contactez :

Author's Image http://www.authorsimage.com info@authorsimage.com